

Cette formation qui mène au Brevet de Technicien Supérieur Prothésiste-orthésiste a pour spécificité de se faire en 3 ans. Il forme ses futurs titulaires à la conception et à la confection de l'ensemble des appareillages médicaux.

Le prothésiste-orthésiste est le praticien spécialiste de l'appareillage orthopédique.

A partir d'une prescription médicale et après un examen clinique du patient, il établit sa fiche de mesure et son cahier des charges en vue de la conception de l'appareil à fournir. Il réalise la prise d'empreinte ou de moulage, il fabrique puis procède aux essayages et à la livraison.

Le prothésiste-orthésiste assure la responsabilité de la fabrication.

Il doit faire preuve de psychologie et de tact au contact de la personne souffrant physiquement et moralement d'un handicap. Il doit aussi posséder un esprit d'initiative, le sens des responsabilités et des qualités commerciales pour gérer et administrer l'entreprise, gestion et administration qu'il assume totalement ou partiellement selon sa situation (travailleur indépendant ou employé) et selon la taille de l'entreprise.

Au terme de votre formation vous serez en mesure de procéder au prototype de moulage ainsi que d'établir les fiches de travail qui vous permettront de passer à la phase de fabrication.

Vous serez apte à procéder aux adaptations ou aux corrections nécessaires, ainsi que d'apporter les touches de finition.

Vos connaissances dans les matériaux utilisés tel que l'acier, les alliages légers, le cuir et vos connaissances du corps humain, des techniques et des technologies utiles, ainsi que de la législation feront de vous un spécialiste dans votre domaine, vous permettant d'avoir un rôle de conseil dans la rééducation de vos patients.

➡ Débouchés

Le prothésiste-orthésiste peut exercer sa profession dans une entreprise agréée ou un centre d'appareillage, ou travailler à son compte comme auxiliaire médical. La profession est accessible avec le BTS et après inscription au registre ADELI de la santé.

Métier accessible :

- Orthoprothésiste

➡ Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- BAC ST12D
- BAC ST2S

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- DT Prothésiste orthésiste

➡ Programme

Matières	1 ^{ère} Année*	2 ^{ème} Année*	3 ^{ème} Année*
Français	1h	2h	1h
Langue vivante étrangère	2h	2h	1h
Sciences appliquées (physique-chimie-RDM)	4h	2h	1h45
Mathématiques	2h	2h	-
Connaissances Médicales (anatomie, physiologie, pathologie)	10h25	6h	2h45
Enseignement professionnel (technologie des matériaux, de spécialité, TP)	16h45	14h15	12h45
Gestion - Législation - Déontologie	-	-	1h50
Psychologie et Sociologie	-	-	0h50

*horaires hebdomadaires

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 – Français	2
E2 – Langue vivante étrangère	2
E3 – Sciences appliquées	3
E4 – Connaissance médicales	
Sous-épreuve : Eléments de connaissances médicales	2
Sous-épreuve : Connaissances médicales appliquées	7
E5 – Travaux pratiques et Technologie	
Sous-épreuve : Travaux pratiques	8
Sous-épreuve : Technologie	7
E6 – Législation et Gestion	2
Psychologie-sociologie-déontologie	Pts>10
Engagement étudiant (1) (épreuve facultative)	-

1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E51 sous épreuve travaux pratiques

Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux (français, langue vivante étrangère, mathématiques et sciences physiques), la formation comporte des enseignements professionnels.

- Mécanique
- résistance des matériaux
- électrotechnique
- chimie et matières plastiques
- connaissances médicales
- technologie des métaux
- technologie des matériaux : des plastiques, du bois, des cuirs, des textiles
- technique graphique.
- anatomie, physiologie, pathologies
- gestion, législation, déontologie
- psychologie et sociologie

Stages

La formation comporte la particularité d'intégrer dans la scolarité des stages techniques en entreprises et en milieu médical spécialisé.

Nombre de semaines de stage : 1^{ère} année : 10 semaines ; 2^{ème} année : 13 semaines 3^{ème} année : 9 semaines.

Ils ont pour but :

- La connaissance des milieux professionnels, des appareillages, des produits et des techniques utilisées;
- L'apprentissage et la pratique des techniques professionnelles en milieu réel dans différentes situations;
- Une information sur l'importance des relations humaines dans le milieu du travail (rapports avec les ouvriers, les praticiens et les patients).

Les stages ont lieu soit dans des ateliers de fabrication de prothèses et d'orthèses dépendant d'établissements hospitaliers ou de CHU, soit dans des ateliers privés liés à l'établissement scolaire par une convention.

Poursuites d'études

Il est possible de préparer le BTS podo-orthésiste en deux ans.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- BTS Podo-orthésiste

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

Gard (30)

Lycée De La Salle - Alès (Privé sous contrat) **I**

Tarn (81)

Lycée professionnel Anne Veaute - Castres (Public) **I**

Lycée professionnel Anne Veaute - CFA Académique Midi-Pyrénées - Castres (Public) **A**

I formation initiale

A formation en apprentissage

 Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/> les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez également au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).